

OBSERVATION ET DIAGNOSTIC

Depuis de nombreuses années, la question de l'observation est une préoccupation récurrente. L'ONZUS a permis de mettre tous les ans à l'agenda public la mesure des écarts entre les quartiers et le reste du territoire. Toutefois cette avancée n'a pas permis la fourniture de données utilisables par les équipes pour la conduite des projets sur les territoires. Il en est résulté **de grandes inégalités entre collectivités sur leur capacité à structurer une fonction observation locale, avec une minorité plutôt bien dotée et une majorité ne faisant pas ou faisant avec les « moyens du bord » (souvent selon la taille et l'importance de l'ingénierie)**.

Comme le montrent les préfigurations, les équipes-projet vont devoir s'approprier les enjeux de la réforme de la Politique de la Ville : nouvelles données (carroyage et critère de pauvreté), nouvelles échelles territoriales (territoire vécu, échelle stratégique du bassin de vie). **Cela va donc nécessiter un “saut qualitatif” net en termes de diagnostic, de suivi et d'évaluation.**

La géographie prioritaire permet de repérer des concentrations de pauvreté mais elle ne dit rien de leur typologie, de leur histoire, de leurs interactions dans le bassin de vie. Elle ne dit rien non plus des autres parties du territoire qui nécessitent non seulement une “attention” mais également des moyens d'intervention. Là est **tout l'enjeu d'une démarche d'observation et de diagnostic territorial qui devra permettre de définir les territoires et échelles d'intervention**, dans lesquelles les “quartiers prioritaires” pourront prendre place. Une logique de regard focalisé et exclusif sur ces quartiers ne permettra aucun développement.

Que dit la loi



- **Les articles de la loi Ville du 21 février 2014 précisent :**

- o Un observatoire national de la politique de la ville analyse la situation et les trajectoires des résidents des quartiers, mesure l'évolution des inégalités au sein des unités urbaines, contribue, de manière indépendante, à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en faveur de ces quartiers prioritaires et évalue les progrès en matière de participation des habitants. Il élabore une méthodologie nationale et apporte son concours aux structures locales d'évaluation (indicateurs disponibles au niveau national pour chaque quartier).
- o Les contrats de ville sont élaborés sur la base d'un projet de territoire coproduit et partagé à l'échelle intercommunale.
- o Sur son territoire, l'EPCI est chargé du diagnostic du territoire et de la définition des orientations.
- o Les contrats de ville fixent les indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus, et des éléments d'appréciation qualitative issus de l'observation locale. Ils précisent la structure locale d'évaluation, à laquelle tous les signataires du contrat communiquent leurs données.
- o Les conseils citoyens sont créés sur la base d'un diagnostic et d'une évaluation des pratiques et des initiatives participatives.

- La phase de diagnostic se situe au début du processus d'élaboration du contrat. Il s'agit, pour les partenaires, **d'actualiser et de partager leurs connaissances** des quartiers et de leurs habitants, sur leur intégration dans l'espace intercommunal et sur les différents leviers mobilisables. Le diagnostic doit permettre d'aboutir à **l'identification des enjeux et priorités d'intervention** qui structureront le futur contrat. Les ressources utilisables pour le diagnostic sont notamment :

- o Le projet de territoire porté par l'intercommunalité ;
- o Les évaluations existantes du CUCS et du PRU (le cas échéant, les Plans Stratégiques Locaux).
- o Les éléments issus de l'observation : indicateurs quantitatifs (SIG-ville, observatoires locaux et agences d'urbanisme, directions régionales de l'INSEE, etc.) et appréciation qualitative (centres de ressources de la politique de la ville, délégués du préfet...).
- o Les éléments contenus dans les outils de planification stratégiques, notamment en matière d'urbanisme, de transport et d'habitat.

- Les **données statistiques** des nouveaux quartiers prioritaires devraient être **disponibles a priori fin 2014** : démographie (structure de la population, part des jeunes, structure des ménages, données relatives à l'immigration et la nationalité) ; activité des habitants (taux d'activité, taux de chômage, niveau de formation) ; niveaux de vie (revenus des ménages, prestations sociales).

- Une **méthodologie d'évaluation des contrats de ville** devrait paraître au cours de l'automne 2014.



ENJEUX & QUESTIONS

1^{ER} ENJEU

Mettre en œuvre des méthodes d'observation sur chaque territoire

- o Comment **DÉPASSER LES REMONTÉES D'INFORMATIONS LOCALES** et la connaissance empirique du territoire à défaut d'outil d'observation structuré et animé ? Comment pérenniser dans le temps des démarches d'observation avec l'opportunité des contrats de ville (outils, moyens, personnels, formation, AMO) ? Où et comment mobiliser et partager les différentes données (INSEE, CAF, Pôle Emploi, CG, bailleurs, EN, Police...) ?
- o Quelle **COHÉRENCE** des indicateurs, des périmètres, des catégories ou des dates des données entre partenaires ? Quelles articulations des données ciblées aux quartiers avec d'autres échelles territoriales (territoire vécu, communes, agglomérations) ?
- o Les **OUTILS D'OBSERVATION** en place répondent-ils aux enjeux et aux besoins des équipes projets pour les diagnostics et l'élaboration des contrats de ville ? Y-a-t-il une vraie interface ? Quelle est l'ampleur de la dimension inter-partenariale ? Quelles évolutions sont éventuellement nécessaires ?
- o Quels temps et **MOYENS** disponibles pour l'élaboration du contrat de ville (et notamment sa phase diagnostic), alors qu'une démarche projet intégré est consommatrice de moyens et de temps (pour les élus, les acteurs, les équipes projets) ? Quels outils de formation, de qualification et quelle sensibilisation à ces enjeux ?
- o Quel équilibre entre des analyses chiffrées et des analyses plus **QUALITATIVES** et plus partenariales ? Quelle observation dynamique des évolutions ? Faut-il travailler à des indicateurs problématisés ? Quel équilibre entre l'identification des besoins et des moyens du diagnostic et celle de mobilisation des acteurs ?
- o Quelles **EXPÉRIENCES** et possibilités en terme de nouvelles méthodes (enquêtes, ateliers participatifs...) ?
- o Comment permettre que les diagnostics soient réellement **TERRITORIAUX** et couvrent l'ensemble des thématiques et problématiques, en évitant le risque du tropisme « urbain » et du tropisme « social » ? Quelle ré-implication des acteurs urbains dans les contrats de ville et selon quels processus de travail partagé ?
- o Quelles démarches de **DIAGNOSTICS PARTAGÉS** entre collectivités et État ? Quels équilibres entre regards spécifiques de chacun sur ces territoires et leurs croisements ?



2^{ÈME} ENJEU

Définir une stratégie d'observation au service du projet de territoire

- o Comment intégrer la logique de **PUBLICS** (penser l'habitant dans sa globalité et sa mobilité et non seulement l'habitant dans son quartier) en parallèle de la logique territoriale plus classique de la politique de la ville ?
- o Comment **PRIORISER** les enjeux thématiques et les actions à conduire pour donner au contrat du sens et de l'ambition ? Comment permettre au contrat de s'adapter aux besoins locaux sans être trop calqué au cadre national ? Comment engager des démarches projets et éviter de se focaliser uniquement sur les questions de périmètres et de contours des quartiers ?
- o Faut-il partir du **PROJET DE TERRITOIRE**, si il existe, de l'agglomération (et des communes concernées) pour fonder et décliner la politique de la ville ? Est-ce pertinent au regard des enjeux spécifiques des quartiers ?
- o Quelle **ÉCHELLE** au projet de territoire ? Sur quelles thématiques ou quels secteurs ? Avec le risque, suivant les options retenues, qu'il soit trop marqué effaçant ainsi le caractère unique et intégré attendu ? Quelles articulations entre les territoires ressources et les territoires « politique de la ville » ?
- o En résumé, quelle place occupe réellement la **POLITIQUE DE LA VILLE** au niveau de l'agglomération ? Et quelles définitions donnent-on aux notions de « contrat unique » et de « projet de territoire intégré » ?



Pour aller plus loin



- La « nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville » : <http://www.ville.gouv.fr/?-carte-des-nouveaux-quartiers>
- Le « kit » de 70 indicateurs de base produit par l'IRDSU avec COMPAS, descriptif des territoires à partir de données existantes à l'échelle de l'IRIS en s'affranchissant de la géographie prioritaire, intégré au Système d'Information Géographique du SG-CIV : <https://sig.ville.gouv.fr/>
- L'enquête 2013 de l'IRDSU 2013, « Organisation et équipes-projets, des enjeux pour les futurs contrats de ville » : <http://www.irdsu.net/irdsu/les-projets/etudes-enquetes/enquete-2013-organisation-equipes-projet-des-enjeux-pour-les-futurs-contrats-de-ville/>

